



**Lancement d'une
Initiative en faveur de la solidarité internationale (ISI)
Été 2020**

Dans le contexte actuel de pandémie liée au COVID-19, la mobilité internationale est à l'arrêt depuis mars 2020. Un nombre important de projets de jeunes à l'international n'ont pas pu être ou ne seront pas mis en œuvre, notamment cet été.

Pour continuer à soutenir l'échange interculturel et l'engagement des jeunes dans des projets communs de solidarité internationale, tout en expérimentant de nouvelles manières d'agir, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), en partenariat avec le FONJEP, a décidé de lancer une Initiative en faveur de la solidarité internationale (ISI) le 1^{er} juin prochain, à travers un appel à initiatives qui sera doté de 300 000 €.

Cet appel à initiatives permettra de soutenir des projets en France visant à favoriser l'engagement et la sensibilisation de davantage de jeunes à l'échange interculturel et à la solidarité internationale, en particulier au regard des conséquences du COVID-19, afin de leur permettre cet été de devenir acteurs de projets communs de solidarité et d'explorer différemment le monde, en expérimentant de nouvelles formes d'échanges interculturels.

L'appel à initiatives soutiendra les projets qui seront présentés par des associations françaises et qui répondront à l'un des 2 axes :

Axe 1 – Projets mobilisant les jeunes, croisant échange interculturel et solidarité internationale.

Ces projets impliqueront le plus possible les jeunes dans leur construction et leur mise en œuvre, et pourront prendre les formes suivantes :

- Echanges en ligne entre jeunes français et jeunes du Sud, abordant l'interculturalité,
- Echanges en ligne ou rencontres physiques (en petits formats) entre jeunes français, et/ou mêlant des jeunes issus de milieux ou de parcours divers (jeunes issus de milieux socio-culturels différents, jeunes réfugiés, jeunes volontaires étrangers en réciprocité déjà engagés en service civique, etc.), de manière à favoriser des points de vue variés sur les questionnements interculturels.

Exemples : Pour une association partenaire des dispositifs JSI-VVSI : réinventer en partie le projet, afin de maintenir les liens déjà noués entre les jeunes français et les jeunes étrangers, échanger des regards croisés sur l'impact de la crise dans les différents pays, etc. ; pour une association qui accompagne des jeunes au quotidien (mission locale, association de quartier, association JEP) : les accompagner à réaliser un projet en ligne autour de l'échange interculturel et de la solidarité internationale,...

Axe 2 – Sensibilisation des jeunes à l'interculturalité et à l'engagement dans la solidarité internationale. Ces actions de sensibilisation seront plus particulièrement en direction d'un public jeune éloigné de la solidarité internationale, et vis-à-vis duquel cette thématique est habituellement peu abordée.

Les projets pourront recevoir une subvention de 3000€ maximum, et devront se réaliser cet été, entre le 6 juillet et le 6 septembre 2020.

Le dépôt des candidatures sera ouvert à partir du 1^{er} juin. Le règlement de l'appel à initiatives ainsi que le dossier de candidature seront mis en ligne sur le site internet du FONJEP.